



Me Francis Demers  
Ligne directe: (514) 393-2336  
poste 51456

Montréal, le 19 mai 2006

PAR TÉLÉCOPIEUR

**Me Véronique Dubois**  
Secrétaire, RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>ième</sup> étage, bur. 255  
MONTRÉAL (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande de révision de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et demande d'intervention de la Corporation Métisse du Québec et l'Est du Canada relativement à la Décision D-2005-201  
N/☐ : 2006-001203

---

Me Dubois,

À la suite d'un appel téléphonique du procureur d'Hydro-Québec, nous avons pris connaissance ce matin du courriel qui a été transmis le 11 mai dernier aux parties impliquées dans les affaires mentionnées en titre. Nous ne savons pas s'il y a eu une erreur dans la transmission de celui-ci ou si des problèmes quant à la réception de celui-ci nous ont empêché de prendre connaissance de son contenu.

Chose certaine, vous comprendrez que le soussigné n'est pas en mesure pour le 24 mai prochain de disposer des demandes d'intervention, comme la Régie le souhaitait. En revanche, nous sommes en mesure de dénoncer la nature de nos moyens préliminaires et nous pourrions fixer un échéancier pour déterminer la date de production de nos contestations écrites, de même que la date de leur présentation.

Veuillez agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

**BERNARD, ROY (JUSTICE-QUÉBEC)**

Francis Demers, avocat

FD/mg

c.c. **Me Yves Fréchette**, Hydro-Québec  
**Me Geeta Narang**, Franklin Gertler, avocats  
**Me Pierre Montour**